

# RESSONS sur MATZ 2

Dossier de Permis de Construire  
30/09/2019

Construction d'une  
plate-forme logistique

Rue de Gournay - RD 82  
60 490 RESSONS sur MATZ

Pièce PC 25. JUSTIFICATION  
DEPOT DEMANDE I.C.P.E.

Maître d'ouvrage :

**SCAPARF** 

Rue de Gournay  
RD 82  
60 490 RESSONS sur MATZ

Architecte :

THIArchitecture  
22 rue de Provence  
54 500 VANDOEUVRE lès NANCY

Maître d'oeuvre d'exécution :

**NG>CONCEPT**  
Real Estate & Asset Management

Z.I. Rue de l'Europe  
57370 - PHALSBURG  
Tél. 03 87 23 12 39



Philippe Thiaville Architecte DPLG

THIArchitecture EURL au capital de 200 000 € - SIRET 814 094 025 00024 - APE 711Z  
22 rue de Provence - 54500 VANDOEUVRE lès NANCY - 07 86 05 91 65 - [thiaville@me.com](mailto:thiaville@me.com)  
Ordre National des Architectes n° S 17699.

Direction départementale  
des territoires  
Service de l'eau,  
de l'environnement  
et de la forêt

Bureau de l'environnement

## Formulaire d'accompagnement du dépôt d'une Demande d'autorisation environnementale

### A L'USAGE DU BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Avant de renseigner ce formulaire, lire attentivement la note d'organisation des services validée en PRE CAR en avril 2017 et mise à jour en août 2019

#### 1. Mode opératoire

→ **Pétitionnaire :**

Société SCAPARF

→ **Modalités de remise du dossier par le pétitionnaire et de traitement :**

Date du dépôt du dossier : 17 octobre 2019

Nombre d'exemplaires déposés au format papier : 4 au format électronique : 5

Le dépôt du dossier par le pétitionnaire :

- était précédé d'une prise de rendez vous pour programmer cet échange OUI  NON
- a fait l'objet de l'échange permettant au bureau de l'environnement de vérifier la présence de toutes les pièces listées dans le CERFA n° 15964\*01 et de remettre au pétitionnaire l'attestation de dépôt et de relevé de (non) complétude dans la même demi-journée que celle du dépôt (par téléphone) OUI  NON

→ **Examen de présence dans le dossier des pièces listées par le formulaire d'accompagnement :**

Utiliser **la check-list** d'examen de complétude pour vérifier que le dossier comporte l'ensemble des pièces demandées dans le CERFA n°15964\*01. Il est attendu que cet examen soit l'occasion d'un échange avec le pétitionnaire lors du dépôt du dossier, réalisé suite à prise de rendez-vous.

Les mentions portées dans cette check-list doivent permettre d'identifier, selon les cas, le fait que la pièce est présente, absente ou non requise.

→ **Suites à donner :**

Remise au pétitionnaire de l'attestation de dépôt et de relevé de (non) complétude du dossier avec les annexes nécessaires (Cf volet 2 du présent document), avec mise en ligne sur ANAE de l'ensemble. Si aucun complément n'est sollicité, saisine des services nécessaires via ANAE.

Lien vers ANAE :

- mise en ligne dans tous les cas : du formulaire du pétitionnaire et de l'attestation de dépôt (version scan)
- si aucun complément n'est sollicité : saisine des services (via ANAE)

## 2. Attestation de dépôt et relevé de (non) complétude

Il est attesté le dépôt au bureau de l'environnement du département de l'Oise :

LE : 17 octobre 2019

d'un dossier de demande d'autorisation environnementale (L181-1 2° du CE)

PAR la société SCAPARF

POUR un projet *de plateforme logistique* implanté sur le territoire de la communes de Ressons-sur-Matz

- en version papier : 4 exemplaires
- en version électronique : 5 exemplaires

Observations éventuelles :

Le premier examen de complétude de ce dossier conduit à identifier que :

le dossier contient l'ensemble des pièces listées ci après [*annexer copie de la check-list remplie par le bureau de l'environnement*]. **Ce document vaut accusé de réception au titre de l'article R181-16 du code de l'environnement**

les pièces signalées en page 1 dans la rubrique « Pièces absentes » de la check-list de complétude font défaut [*annexer copie de la check-list remplie par le bureau de l'environnement*] : Le dossier remis est en conséquence jugé incomplet, son instruction ne peut être engagée par l'administration. Il appartient au pétitionnaire de déposer les compléments nécessaires à l'instruction du dossier.

Fait à Beauvais le **- 4 NOV. 2019**

Cachet du bureau de l'environnement et signature de son représentant

Le responsable du bureau de l'environnement

